

# UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE, COMMENT ÇA MARCHE ?

## Les conteneurs enterrés présentent de nombreux avantages :

- Accès aisé, 7j/7, de 6h à 22h
- Proches des usagers et nettoyés toutes les semaines
- Meilleure intégration dans le paysage
- Aucune nuisance olfactive
- A 75 % du remplissage, le vidangeur est automatiquement contacté pour le vider
- Vidange au minimum 1x/semaine

## Obtenir sa carte d'accès

- Echangez gratuitement votre carte d'accès au recyparc contre une nouvelle carte.
- Votre nouvelle carte vous permettra d'accéder aux recyparcs et aux points d'apport volontaire.

## Bon à savoir

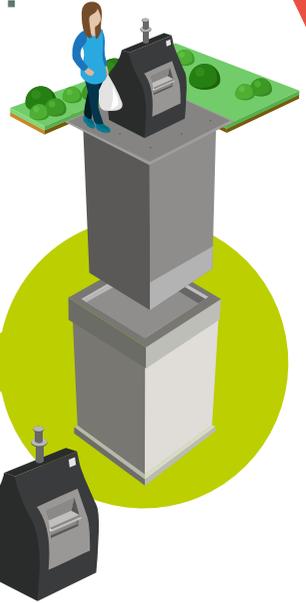
- La commune octroie des dépôts gratuits\* : voir ci-dessous.
- Pour vos dépôts de déchets ménagers résiduels, rechargez votre carte d'accès via [www.ipalle.be](http://www.ipalle.be) ou au recyparc de Chimay (rue Grand Prix des Frontières) ou de Sivry-Rance (rue de Martinsart). Vous pouvez aussi faire appel au gestionnaire du parc résidentiel ou aux services de la commune.
- Les dépôts supplémentaires payés par l'utilisateur et non utilisés durant l'année seront automatiquement reportés l'année suivante.

Volume du tiroir : 30.. litres

Tarif du dépôt supplémentaire : 0,50 €

Composition du ménage	Nombre de dépôts gratuits
1 personne	10
2 personnes et plus	20
Seconde résidence	10

Les ouvertures gratuites sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année de leur octroi.



Colonne enterrée de 5 m<sup>3</sup>



# POUR UN TRI EFFICACE, METTEZ VOS DÉCHETS DANS LE BON CONTENEUR !

1



Vous vous rendez au recyparc où vous obtenez gratuitement votre nouvelle carte d'accès.

2



Vous utilisez votre carte pour vous identifier et ouvrir la borne. Vous y déposez vos déchets dans le conteneur adapté.

3



Les données sont transmises à Ipalle.

## DÉCHETS ORGANIQUES DE CUISINE



Les matières collectées sont traitées au sein d'un digesteur.



De l'électricité est produite et redistribuée directement sur le réseau.



Le digestat est valorisé en agriculture.

## DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS



Si vos dépôts gratuits sont tous consommés, vous pouvez recharger votre carte sur [www.ipalle.be](http://www.ipalle.be) ou directement au recyparc.



Les matières collectées sont traitées à l'Unité de Valorisation Énergétique de Thumaide.



De l'électricité est produite et redistribuée directement sur le réseau.